

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 janvier 2026

Nombre de conseillers en exercice :	14	Le vingt-neuf janvier deux mille vingt-six, le Conseil Municipal de la commune d'Ordizan dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Nathalie DETHOU-BARBOSA, Maire en exercice.
Nombre de conseillers présents :	13	
Qui ont pris part à la délibération :	13	
Pour : 13 Contre : 0 Abs : 0		
Date de la convocation :	23/01/2026	
Date d'affichage :	23/01/2026	

Présents : Mathilde DAUBE, Davide DE SOUSA MONTEIRO, Thierry DESTARAC, Roland DETHOU, Nathalie DETHOU-BARBOSA, Marie-Pierre DUBARRY, Florent DUTREY, Gilles GAUBERT, Didier RAFFENAUD, Gérald RAGELLE, Sophie RODRIGUES, Myriam TARISSAN, Eric TILHAC

Absents, excusés et représentés : Anne-Laure GAROSTE,

Secrétaire de séance : Roland DETHOU

N° de la délibération DE 2026 03	Objet de la délibération TRAVAUX DE VOIRIE 2026
--	---

Monsieur le Maire indique aux membres présents du Conseil Municipal la nécessité de réaliser les travaux de réfection de la voirie communale.

Monsieur le Maire présente les devis reçus. Il propose d'accepter le devis de l'entreprise TERRASSEMENTS DE MONTGAILLARD pour 15 000,00€ HT.

Monsieur le Maire demande à l'ensemble des membres de valider le devis proposé et de l'autoriser à demander les subventions nécessaires pour pouvoir réaliser ces travaux.

DELIBERATION : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, accepte le devis proposé et mandate Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la recherche de subventions et à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire,
Roland DETHOU

